

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 26 novembre 2010
(convocation du 15 novembre 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Novembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique,
M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry,
M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge,
Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-
MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice,
Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain,
M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,
M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles,
M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis,
M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,
M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude,
Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude,
M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre,
M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry,
M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel,
M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques,
M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime,
Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 10 h 40
Mme FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10 h 00
M. GAUZERE Jean-Marc à M. BRON Jean-Charles à cpter de 11 h 15
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10 h 45
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h 30
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10 h 00
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie
Mlle EL KHADIR Samira à M. DUBOS Gérard
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques jusqu'à 10 h 05

M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane à partir de 11 h 30
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Enquête sur le transport de marchandises
 dans l'agglomération bordelaise
 Appel d'offres ouvert - Autorisation de lancement et de signature

Monsieur OLIVIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le rapport de présentation :

La Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) a participé en 1994 à la première enquête nationale réalisée en France sur le transport des marchandises en ville en vue de constituer une base de données de référence sur les marchandises en zone urbaine.

Au printemps dernier, le Ministère de l'Ecologie de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM) a sollicité notre établissement en vue de reconduire cette étude. La participation de la Communauté urbaine de Bordeaux à la première enquête de 1994 et son engagement dans une démarche de compte déplacements voyageurs et marchandises ou encore dans l'étude sur la logistique urbaine conduite par la CERTA¹ ont été décisifs dans le choix du Ministère pour notre collectivité.

A partir de cette nouvelle enquête, il sera dressé un état des lieux global et par quartier de l'impact des livraisons de marchandises sur la circulation, sur la congestion et la pollution et donc d'établir un bilan environnemental global et zonal des déplacements liés aux marchandises en milieu urbain.

Les éléments recueillis permettront à la fois de comprendre l'existant pour agir au travers d'actions à programmer dans le futur Plan des Déplacements Urbains (PDU), mais aussi d'anticiper et de simuler des scénarios de développement économique pour une ville durable.

La Communauté urbaine de Bordeaux, l'Etat représenté par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM) et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) ont décidé de mener conjointement cette enquête sur le transport des marchandises en ville sur l'agglomération bordelaise.

¹ CERTA : Cellule Economique Régionale des Transports d'Aquitaine

Un groupement temporaire de commandes a donc été constitué dans le cadre d'une convention signée entre ces différents partenaires, qui définit notamment les modalités de fonctionnement de ce groupement, conformément à l'article 8 du code des marchés publics.

La Communauté urbaine de Bordeaux, représentée par son Président, a été désignée dans le cadre de cette convention, comme coordonnateur de ce groupement. A ce titre, elle est chargée en particulier de l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection du cocontractant, de la signature et de la notification du marché ainsi que de son exécution.

La Communauté urbaine de Bordeaux envisage donc de lancer un appel d'offres ouvert. Cette consultation permettra de désigner un prestataire chargé de la diffusion des questionnaires auprès de la population concernée par l'enquête marchandises (établissements économiques, chauffeurs et transporteurs) sur un périmètre qui correspond aux contours de la Communauté urbaine de Bordeaux et les communes voisines hébergeant une activité logistique significative.

Ce marché de prestation de service fera l'objet d'une clause d'insertion sociale. 15% du volume horaire estimé pour la phase d'enquête, soit 2400 heures, seront réservés à des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.

Le financement de l'enquête est assuré par les co-maîtres d'ouvrages à hauteur de 180 000 euros TTC pour l'Etat et 300 000 euros TTC pour l'ADEME et 250 000 euros TTC pour la Communauté urbaine de Bordeaux.

L'opération est estimée à 610 368 € HT, soit 730 000 € TTC. Elle est prévue au budget principal dans les exercices 2011 et 2012 - Chapitre 011 - Article 617 – Fonction 8222 – CRB D330.

Les prestations seront exécutées sur une durée de 14 mois.

Afin d'assurer la mise en œuvre de cette opération, il vous est aujourd'hui demandé de bien vouloir :

- lancer une procédure de type appel d'offres ouvert avec publicité au niveau européen
- approuver le projet de dossier de la consultation consultable à l'immeuble Le Guyenne, Direction centrale des achats et marchés- 6ème étage,
- autoriser Mr le Président à signer le marché à intervenir à l'issue de la procédure de passation

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Marchés Publics, et notamment ses articles 8, 33 alinéa 3 et 57 à 59,

VU la délibération du Conseil de Communauté n° 2010/0 xxx en date du 2010 autorisant Monsieur. le Président à signer la convention de groupement de commandes et de financement entre la Communauté urbaine de Bordeaux, l'Etat représenté par le Ministère de l'Ecologie de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM) et l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour la réalisation de l'enquête nationale sur le transport des marchandises en ville,

VU la convention de groupement de commandes et de financement pour la réalisation de cette enquête, conclue entre la Communauté urbaine de Brdeaux, l'Etat représenté par le MEEDDM et l'ADEME, et désignant la Communauté urbaine comme coordonnateur de ce groupement, ainsi que les missions qui lui sont attribuées,

VU les documents de la consultation mis à disposition des élus communautaires en application des articles L 2121-12 et L 2121-13 du CGCT,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT :

Que pour permettre la réalisation de l'enquête sur le transport des marchandises en ville, il est nécessaire d'organiser préalablement une procédure de publicité européenne et de mise en concurrence.

DECIDE :

ARTICLE 1:

Le projet de dossier de consultation mis à disposition des élus est approuvé.

ARTICLE 2:

Monsieur le Président est autorisé à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres.

ARTICLE 3:

Monsieur le Président est autorisé à signer le marché à intervenir avec le prestataire qui aura émis l'offre économiquement la plus avantageuse.

ARTICLE 4:

Monsieur le Président est autorisé à procéder, en cas d'insuccès, à la recherche de prestataires, soit par la voie d'un nouvel appel d'offres sur la base de documents de la consultation adaptés à la conjoncture économique ou modifiés, soit par la voie d'un marché négocié.

ARTICLE 5:

La dépense résultant du présent marché sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au Budget Principal de l'exercice 2011, chapitre 20, Article 2031 - Fonction 8222, CRB D330.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 novembre 2010,

Pour expédition conforme,
pour le Président
par délégation,
le Vice -Président,

| |
|---|
| <p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 9 DÉCEMBRE 2010</p> <p>PUBLIÉ LE : 9 DÉCEMBRE 2010</p> |
|---|

M. MICHEL OLIVIER